



ATOUT- LIRE

SEPTEMBRE
2026



École
internationale
Val-des-Ormes

199, chemin de la
Grande-Côte
Rosemère, QC J7A 1H6

Téléphone :
450-437-5770



CALENDRIER Septembre 2026

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
31 août	1 ^{er}	2	3	4 Pique-Nique familial de la rentrée 12h à 12h55 Assemblée générale de la fondation Concertation Préscolaire
7 CONGÉ Fête du travail	8	9	10 Rencontres de parents des élèves de 2 ^e , de 3 ^e , de 5 ^e et de 6 ^e année Assemblée générale de parents (20h)	11 Horaire du lundi
14	15	16 Rencontres de parents des élèves de 1 ^{ère} année, de 4 ^e année et des classes AS	17 Journée pédagogique	18 Concertation 1 ^{er} cycle
21 Journée Photos scolaires	22 Journée Photos scolaires	23 Rencontres de parents des élèves du préscolaire	24	25 Concertation 2 ^e cycle
28	29	30 Journée déclaration de la clientèle	1 ^{er} octobre	2 octobre Concertation 3 ^e cycle

Rentrée du 27 août dernier

Merci aux parents qui étaient présents lors du grand accueil du 27 août dernier. Nous avons eu l'immense plaisir de vous présenter l'équipe-école 26-27, de vous parler du thème de l'année en plus de lancer officiellement le départ de cette belle et grande aventure que sera cette année scolaire.

Pique-nique familial du 4 septembre – rappel

Vous êtes cordialement invités au pique-nique de la rentrée le 4 septembre, à 12. Il n'y aura pas de service de traiteur pour cette journée. Compte tenu de la météo annoncée, nous vous confirmerons le tout jeudi dans un courriel envoyé en fin de journée.

Voici [tous les détails](#) pour cette belle activité.

Veillez prendre note que l'assemblée générale de la Fondation de l'école Val-des-Ormes aura lieu en après-midi. C'est une belle occasion de rencontrer les membres et de rejoindre cette belle communauté engagée. Voir les détails en pièce jointe du courriel.



Photo scolaire – Lundi 21 septembre et mardi 22 septembre

La prise de photo aura lieu **le lundi 21 septembre et le mardi 22 septembre**, à l'extérieur et, en cas de pluie, à l'intérieur (bibliothèque). Comme il s'agit de journées de classe régulière, le port de l'uniforme scolaire est requis. Si votre enfant a de l'éducation physique lors de cette journée, de façon exceptionnelle, il pourra se changer s'il désire porter une pièce de l'uniforme autre que son chandail d'éducation physique. Un horaire vous sera acheminé afin de vous informer de la journée spécifique à votre enfant.



Circulation des parents dans l'école

Tel que prévu à nos [règles de fonctionnement](#), pour des raisons de sécurité et d'efficacité, il n'est pas permis aux parents de circuler dans l'école. Par conséquent, les parents ne peuvent pas aller au casier de leur enfant le matin, car cela dérange le travail des enseignants qui sont en présence des élèves.

Tous les parents et visiteurs doivent s'identifier au secrétariat et obtenir l'autorisation de la secrétaire pour circuler dans l'école comme bénévole ou pour aller voir aux objets perdus. Les visiteurs et bénévoles doivent obligatoirement signer le registre des visiteurs et porter le porte-nom Bénévole à cet effet qui sera remis au secrétariat.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration à cet égard.

Transport scolaire

Les premières semaines de l'année scolaire sont souvent éprouvantes pour les parents, lorsqu'il s'agit du transport scolaire. En début d'année, les retards sont fréquents et nous comprenons que cette situation puisse vous inquiéter. Sachez que c'est une situation temporaire qui se résorbe au fil des jours et le personnel de l'école fera de son mieux pour répondre à vos questions.

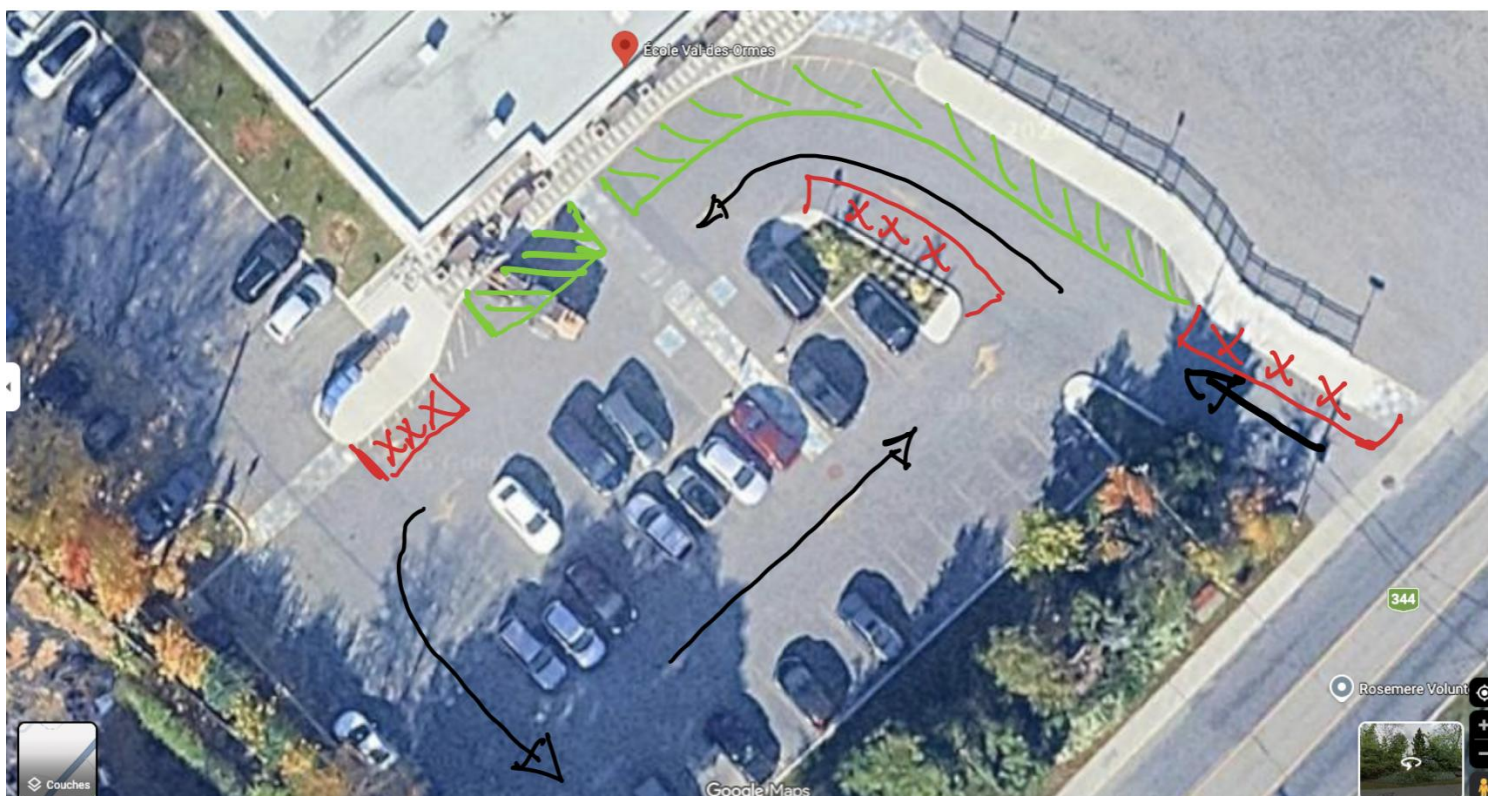
Si vous changez le statut de votre enfant pour la fin de la journée (marcheur, autobus, service de agrde), vous devez informer le secrétariat de l'école par courriel (val-des-ormes@cssmi.qc.ca). Toutes demandes faites après 13h30 ne sera pas traitée.

Pour toutes questions relatives au transport, la référence demeure le service du transport scolaire du CSSMI. Vous pouvez les joindre tous les jours au : 450 974-2505.



Sécurité aux abords de l'école

La sécurité de nos élèves, de l'équipe-école et des parents qui viennent récupérer les enfants en fin de journée est primordiale. Pour cette raison, nous vous demandons de rouler très lentement dans le stationnement de l'école. De plus, nous vous demandons de respecter les aires de stationnement afin d'éviter les accrochages, les accidents et ainsi rehausser le sentiment de sécurité de tous. **Nous vous demandons de ne plus vous stationner en double dans l'allée de l'école.** Vous pouvez également utiliser le stationnement de la salle communautaire qui se trouve en face de l'école. Il vous suffira que d'utiliser la traverse piétonnière sécurisée par la lumière qui vous donne une priorité de passage. Cette petite marche vous donnera l'occasion de profiter de ce moment pour discuter avec votre enfant de toutes les belles choses qu'il aura réalisées dans sa journée.



Pour signaler une absence

Veillez nous prévenir de l'absence ou du retard de votre enfant avant 8 h le matin en utilisant le **Portail parents Mozaïk**, ou l'**application Clic école**. Ne pas oublier d'indiquer si c'est une absence d'une journée, d'un avant-midi ou d'un après-midi.

Afin d'éviter de surcharger la boîte vocale du secrétaire, nous vous prions de laisser le message d'absence de votre enfant dans la boîte vocale prévue à cet effet en composant le 450 437-5770 au **poste 2** ou à l'adresse courriel val-des-ormes@cssmi.qc.ca en y mentionnant son nom, la raison et la durée de son absence. **VEUILLEZ NE PLUS INFORMER UNIQUEMENT LES ENSEIGNANTS ET INTERVENANTS DE L'ÉCOLE.**

Repas et collations

Plusieurs enfants qui fréquentent l'école sont sévèrement allergiques aux arachides et aux autres noix. Nous vous demandons de ne pas inclure des aliments contenant des noix et/ou des arachides dans les collations et repas de votre enfant. Ces mesures visent avant tout à procurer un environnement sécuritaire à ces enfants, car pour certains l'odeur à elle seule peut engendrer des réactions sévères.



Si votre enfant oublie son lunch, qu'il y a un souci avec la commande chez notre fournisseur ou qu'un accident survient dans la boîte à lunch, l'école a prévu des repas d'urgence afin de répondre à ces besoins. Si tel est le cas, les parents seront informés de cette situation et du suivi fait par l'équipe-école. La livraison de nourriture (restaurant, Uber eats, DoorDash, etc.) est interdite.

EPIPEN - Rappel

Si votre enfant souffre d'une allergie grave avec Épipen, vous devez, dans les premiers jours d'école :

1. Nous remettre l'Épipen de votre enfant avec l'étiquette de la pharmacie qui doit obligatoirement contenir :
 - le nom complet de l'enfant;
 - la date d'expiration du médicament;
 - la posologie;
 - le nom du prescripteur.
2. Nous apporter une photo récente de votre enfant.
3. Compléter et signer le [formulaire d'autorisation](#) pour administrer un médicament : *Vous pouvez également demander le formulaire au secrétariat.



Consignes lorsque vous venez chercher votre enfant à l'école

Lorsque vous venez chercher votre enfant, que ce soit pour le dîner, durant la journée, aux demi-journées de concertation ou à la fin de la journée, voici, **pour la sécurité de tous et le bon fonctionnement**, ce que vous devez faire :

1. Aux demi-journées de concertation, au dîner ou à la fin de la journée, vous attendez votre enfant **près de la petite cour**, en face des autobus.
2. Vous prévoyez venir chercher votre enfant plus tôt?
 - ✓ Vous devez nous aviser par écrit **uniquement par courriel** au val-des-ormes@cssmi.qc.ca et venir l'attendre au secrétariat, à l'heure convenue ;
 - ✓ En cas d'oubli, le jour même, **vous devez d'abord communiquer avec le secrétariat (avant 13 h 30)** pour nous aviser de l'heure de départ et ensuite venir attendre votre enfant au secrétariat, à l'heure convenue.
3. **Veuillez prendre note que nous n'encourageons pas les départs hâtifs de fin de journée pour des raisons autres que médicales. La journée d'école se termine pour tous à 14 h 50. Aidez-nous à maintenir un bon climat de travail pour nos élèves.**
4. Si votre enfant fréquente le service de garde en fin de journée, vous vous présentez directement au service de garde.
5. Les élèves ne sont pas autorisés à aller dîner seuls à l'extérieur (chez un ami ou au restaurant), à moins d'une autorisation écrite des parents.
6. Les élèves ne sont pas autorisés à quitter l'école avec une autre personne que le parent, à moins d'une autorisation écrite de celui-ci.

Si votre enfant dîne à l'extérieur de l'école de façon occasionnelle

-**Pour des raisons de sécurité, vous devez aviser le secrétariat par courriel (val-des-ormes@cssmi.qc.ca) ou par téléphone.** Idéalement, veuillez également aviser l'enseignante par courriel.

-Si votre enfant dine habituellement à l'école et qu'il est absent au dîner, il doit se présenter sur la petite cour pour donner sa présence à une éducatrice s'il revient avant 12h 20.

-Si votre enfant ne dine jamais à l'école, il pourra revenir à 12h 17 (environ 5 minutes avant la cloche) sans que vous ne soyez facturés.

- Pour des raisons de sécurité, les élèves ne peuvent pas sortir à l'extérieur du terrain de l'école à l'heure du dîner, même si le parent l'autorise. Les enfants pourront quitter seulement s'ils sont accompagnés d'un parent ou s'ils dinent habituellement à la maison (marcheur).

Comité vert

Chers élèves et parents,

Le comité vert est toujours dans l’action au potager et celui-ci a bien profité pendant la saison estivale. Grâce aux familles impliquées pendant l’été, aux enseignantes du comité vert et à l'aide de Dame Nature, il est maintenant temps de récolter et de déguster. Nous procéderons au partage de la récolte :

- Le samedi 19 septembre
- 8h30 Récolte faite par les élèves
- 9h15 Vente des légumes
- Directement au potager dans la petite cour de l’école Val-des-Ormes

La distribution est sous forme de contribution volontaire. Cette contribution servira à l’achat de terre, de compost et de matériaux pour la prochaine saison au potager. Comme la récolte est limitée, les élèves du comité vert et les familles bénévoles seront priorisés lors de la récolte et de la vente. Merci de votre compréhension.

Nous remercions particulièrement les familles bénévoles pour leur implication et leur coup de pouce au potager cet été.

Famille de Camille Pitre Fliesen
Famille de Lya et Alix Joubert
Famille de Stella Lafrenière
Famille de Théo et Alexis Labelle
Famille de Juliette et Baptiste Bekaert
Famille de Milo, Ludo Latreille



Merci encore et à bientôt!

Eugénie Bériau, Julie Lambert, Julie Lapointe, Elaine Leclerc et Mireille Ladouceur
Enseignantes responsables du comité vert



Documents importants à remettre à l’école

L'enseignant a remis le document suivant à votre enfant lors des premiers jours d’école :



Concertations

Vous devez indiquer sur ce formulaire, ce qui sera prévu pour votre enfant lors des demi-journées de concertation (vous pourrez corriger, au besoin, la fréquentation de votre enfant lors de ces journées, par une note écrite à l'enseignant ou l’enseignante).

Site internet de l'école

N'oubliez pas de consulter le site internet de l'école. Notre site est un incontournable pour tout savoir. Vous y trouverez également des articles qui vous permettra de voir toute la richesse de ce qui est vécu par nos élèves et toute l'équipe.

Santé et bien-être des élèves

Afin d'assurer le bien-être de tous les élèves et de maintenir un environnement scolaire sécuritaire, nous souhaitons rappeler l'importance de garder les enfants à la maison lorsqu'ils présentent des symptômes de maladie tels que la fièvre, des maux de cœur ou des étourdissements. Bien que certains médicaments puissent aider à diminuer temporairement certains symptômes, leur effet est de courte durée et ne permet pas toujours à l'enfant de vivre une journée scolaire confortable ou sécuritaire. La présence de symptômes persistants peut également nuire à la concentration, à la participation en classe et au bien-être général de l'enfant.

Nous sommes conscients des défis que cela peut représenter pour les familles et tenons à souligner votre précieuse collaboration. En choisissant de garder un enfant malade à la maison, vous contribuez à sa récupération, tout en aidant à limiter la propagation des maladies au sein de l'école.

Nous vous remercions sincèrement de votre compréhension et de votre engagement envers la santé et le bien-être de l'ensemble de notre communauté scolaire.

Bénévoles – déclaration d'antécédents judiciaires

Toute personne qui désire être bénévoles dans l'école lors d'une sortie ou toute autre activité en présence d'enfants doit préalablement remplir un formulaire d'antécédents judiciaires. Vous pouvez vous procurer ce dernier en vous présentant au secrétariat.

Les personnes qui ont rempli ce formulaire par les années passées n'ont pas à le remplir de nouveau. Cependant, nous précisons qu'en vertu de l'article 261.0.4 de la Loi sur l'instruction publique (L.I.P.) les bénévoles ont l'obligation de déclarer tout changement à leurs antécédents judiciaires.

Tous les nouveaux bénévoles doivent obligatoirement fournir DEUX PIÈCES D'IDENTITÉ, soit l'une avec photo au secrétariat de l'école.

Vouvoiement



Le vouvoiement est de mise à l'École Val-des-Ormes. Lorsque les enfants s'adressent à un adulte, ils doivent utiliser « Madame » ou « Monsieur » et le « vous ». La même formule s'applique aussi entre adultes (parents et membres du personnel) sauf et seulement sur accord entre les personnes concernées.

Documents de référence divers - Important

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents suivants. Ils sont accessibles sur notre site Internet. Ils seront mis à jour prochainement.

-[Code de vie](#) (tenue vestimentaire, règles de fonctionnement)

-[Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation et priorités](#)

-[Barème d'évaluation](#)

-[Échéanciers de remise des bulletins et fréquence de consignation des matières au bulletin](#)

Service de garde

Lorsque vous venez récupérer votre enfant en fin de journée, nous vous invitons à préparer une pièce d'identité afin que nous puissions nous assurer le respect des procédures

Lorsque vous communiquez avec le service de garde, nous vous invitons à donner ces informations. De cette façon, nous pourrons effectuer un suivi adéquat avec vous.

- Votre nom et prénom
- Le nom et prénom de votre enfant
- Votre numéro de téléphone au besoin.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Facturation aux parents

Vous recevrez, au cours du mois de septembre, un état de compte pour la facturation des effets scolaires, du transport et des frais liés à l'IB et à la SEBIQ (affiliation école internationale).

Pour ce qui est des frais liés aux sorties éducatives, ceux-ci seront facturés durant la saison hivernale.

Nous vous encourageons à payer en ligne via votre compte bancaire. Il est également possible de le faire par chèque libellé au nom de « École Val-des-Ormes », par débit ou en argent comptant (montant exact).

Mesures d'aide financière pour les parents

Aide alimentaire

Le MEQ offre, cette année encore, des mesures d'aide aux familles. En effet, un budget est réservé afin d'offrir, dans le respect des orientations de la politique-cadre *Pour un virage santé à l'école*, des dîners ou des collations aux élèves qui en ont besoin, et ce, peu importe le milieu socio-économique.

Pour y avoir accès, vous devez contacter la direction de l'école. Soyez assurés que le tout sera traité avec discrétion et confidentialité.

Aide pour frais scolaires

Les familles ayant des besoins financiers particuliers sont aussi invitées à contacter la direction afin de voir si une entente de paiement est possible pour divers frais liés à la vie scolaire (matériel, sorties et activités éducatives, surveillance du dîner, frais du service de garde). Le CÉ a également adopté une résolution permettant d'utiliser un montant discrétionnaire des fonds spéciaux pour des situations particulières.

Jours de pluie – prévoir des vêtements d'extérieur – nouveauté !

Afin de permettre aux enfants d'être davantage actifs, sachez que lors des jours de pluie, il est possible que certaines récréations (ou dîners) se passent à l'extérieur. S'il s'agit d'une faible pluie, votre enfant devra être vêtu en conséquence pour pouvoir s'amuser à l'extérieur. C'est une bonne occasion de supporter le thème de l'année : GRANDIR DEHORS !

SUGGESTION DE LECTURE



À chaque mois, nous vous proposeront une lecture en lien avec l'éducation. Nous espérons que ces propositions sauront vous aider dans votre important rôle de parents. Si vous avez des suggestions que vous aimeriez partager avec notre belle communauté de Val-des-Ormes, n'hésitez pas à nous la faire parvenir.

Ce mois-ci, l'article proposé aborde les gestes adéquats et les attitudes gagnantes. Vous trouverez l'article [ici](#).

Aide à la classe

Cette année, le MEQ a octroyé du financement supplémentaire permettant d'offrir davantage de soutien en classe. Des éducatrices en service de garde seront donc présentes dans certaines classes à raison d'une dizaine d'heures par semaine afin de contribuer à un bon climat d'apprentissage pour tous. Voici les classes qui bénéficieront de ce soutien :

081 : présence de Mme Lorie Dussault

082 : présence de Mme Nathalie Lebrun

181 : présence de Mme Grecia Rosario Pallomino

182 : présence de Mme Marie-Nancy Pierre

281 : présence de Mme Fatima Benmoussa

282 : présence de Mme Marie Leleu

Il est à noter que du soutien additionnel est également prévu pour nos classes de 5^e. Les modalités de soutien seront communiquées aux parents sous peu. Il faut également savoir que les services habituels sont également offerts à tous nos élèves (TES, psychologie, orthopédagogie, orthophonie, etc.).

Chronique parents CSSMI



Veuillez cliquer [ici](#) pour connaître l'information du CSSMI pour le mois de septembre 2024

Joignez-vous à la FEVDO !

Vous aimez vivre et organiser des événements ? Vous souhaitez faire du bénévolat pour l'école, mais n'êtes pas disponible pendant les heures de classe ? Vous impliquer auprès de la Fondation École Val-des-Ormes est la solution parfaite! Nous avons toujours besoin de nouvelles idées et de gens pour les réaliser. Spécifiquement, nous sommes à la recherche de bénévoles dévoués pour les rôles suivants :

- Organisation du Bal Fluo en novembre
- Organisation d'une activité de financement au printemps (thème ouvert)
- Responsable pour les friperies (fin-septembre, février et juin)

La première réunion des membres aura lieu au courant du mois de septembre. La date vous sera partagée sous peu. Écrivez-nous à fondationecolevaldesormes@gmail.com et c'est avec plaisir que nous communiquerons avec vous pour notre première rencontre 2026-2027. Il n'y a aucune obligation de bénévolat à votre inscription à notre liste de diffusion, mais nous avons besoin de recruter de nouveaux membres cette année pour pouvoir organiser toutes les activités prévues.

Vous pouvez aussi compléter le formulaire disponible au lien suivant (à noter que ce formulaire vous permet aussi de vous inscrire aux listes de bénévoles pour l'OPP Les Dynamos et pour la Bibliothèque) : [Bénévoles Val-des-Ormes 2026-2027](#)



Vous êtes curieux de voir ce que la FEVDO a fait l'an dernier grâce à des parents et une équipe-école motivés ? Venez assister à notre Assemblée Générale Annuelle (AGA) vendredi le 4 septembre immédiatement après le Pique-nique de la rentrée.

** L'AGA sera remise ultérieurement en virtuel si la météo ne permet pas l'événement.*

Curieux de nous connaître davantage !

Dirigez-vous sur : <https://val-des-ormes.cssmi.qc.ca/ecole/fondation/>

ou <https://www.facebook.com/fevdo>

Assemblée générale annuelle de la Fondation

La Fondation École Val-des-Ormes (FEVDO) tiendra son **assemblée générale annuelle (AGA) le vendredi 4 septembre à 13h00**. L'heure exacte reste à confirmer puisque l'assemblée aura lieu après le pique-nique de la rentrée. Nous tiendrons la rencontre directement **dans la cour d'école à la classe extérieure**. Voici la [convocation officielle](#).

Plusieurs postes d'administrateurs pour la Fondation seront en élection lors de cette rencontre (à ne pas confondre avec le conseil d'établissement de l'école dont l'assemblée se tiendra le 10 septembre). L'ordre du jour complet est présenté ci-dessous.



Si votre enfant est en journée de concertation avec vous, il sera possible de les avoir avec nous lors de l'AGA. **Les mêmes règles s'appliquent concernant le départ des enfants et le service de garde, nous serons responsables de la surveillance de nos enfants qui ne seront pas inscrits au service de garde (i.e. demi-journée de concertation) et il sera important que votre enfant demeure avec nous. Merci de votre compréhension pour faciliter le travail du personnel de l'école.*



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Fondation École Val-des-Ormes

Date : Vendredi le 4 septembre 2026

Heure : Environ 13h00 (à confirmer)

Lieu : Classe extérieure École Val-des-Ormes

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum, présences et ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du compte rendu de l'assemblée générale annuelle 2025
5. Présentation de la Fondation et des rôles de ses membres
6. Présentation du rapport annuel 2025-2026
7. Présentation des états financiers 2025-2026
8. Élection des membres du conseil d'administration (1 à 4 postes)
9. Nomination d'un vérificateur
10. Varia
 - 10.1. Calendrier des activités de la Fondation
 - 10.2.
11. Prochaine réunion du conseil d'administration et réunion des membres
12. Levée de l'assemblée

Friperie FEVDO

La première friperie de l'année aura lieu le **mardi 29 septembre 2026, de 16h00 à 17h00**, au gymnase de l'école. Tous les vêtements sont à 8\$ chacun (paiement en argent comptant ou par carte).

Profitez de la rentrée pour faire le ménage de vos uniformes.

Vous pouvez en tout temps donner les uniformes usagés en bon état dans la boîte prévue à cet effet, devant le secrétariat. Nous avons besoin de vos dons afin de regarnir notre inventaire.



Assez de perdre des vêtements, bouteilles d'eau et accessoires !

La Fondation École Val-des-Ormes collabore avec Colle à moi. Cette compagnie québécoise fabrique des étiquettes et étampes personnalisées pour faciliter la vie. En identifiant les vêtements et les articles scolaires de vos enfants, Colle à moi nous remettra **15% des ventes** pour financer nos projets.

Il suffit d'aller sur leur site web, https://colleamoi.com/fr_CA/collecte-de-fonds/supporter puis cherchez **Fondation École Val-des-Ormes**, et personnalisez vos articles !

Vous pouvez aussi inscrire **Fondation École Val-des-Ormes** une fois votre panier prêt sous « Supportez une collecte de fonds ».

Nous vous remercions pour votre soutien et votre générosité. Vous pouvez commander votre ensemble d'étiquette dès maintenant pour être prêt à identifier les uniformes que vous achèterez lors de la prochaine friperie !



**L'OPP ET LA
FONDATION
RECRUTENT**
**JOIGNEZ-VOUS
AU DYNAMOS OU
À LA FEVDO!**

L'OPP organise des activités rassembleuses afin de créer des liens entre les familles, de favoriser la croissance du sentiment d'appartenance et de faire grandir la riche communauté de Val des Ormes. La FEVDO a pour objectif d'amasser des fonds pour financer des activités et du matériel pour les élèves de Val-des-Ormes.

Cette année, nous avons besoin de relève au sein de l'équipe des bénévoles organisateurs dans le but d'assurer la pérennité des traditions uniques à notre école et afin d'apporter un vent de fraîcheur grâce à de nouvelles idées!

Friperies

Semaine des enseignants

HALLOWEEN

Fête du Printemps

NOËL

Festineige

SOIRÉE CINÉMA

Saint-Valentin

soirées dansantes

ET PLUS ENCORE!



FORMULAIRE



QUE CE SOIT POUR DE L'AIDE
PONCTUELLE OU PLUS SOUTENUE,
ÉCRIVEZ-NOUS!

SI VOUS NE FAITES PAS
DÉJÀ PARTIE DE NOS
LISTES DE DIFFUSION,
MERCI DE BIEN
REEMPLIR CE
FORMULAIRE AFIN DE
NOUS TRANSMETTRE
VOS INTENTIONS POUR
L'ANNÉE 2026-2027

AU PLAISIR DE PARTAGER ET COLLABORER AVEC VOUS!



Septembre 2026 |



LE Merenda

Le goût de vous dire bonjour !

Une nouvelle année scolaire est à nos portes et nous espérons que vos vacances ont été relaxantes.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas, nous sommes MERENDA, une entreprise existante depuis 1996. Depuis maintenant 30 ans, nous nous engageons à offrir à vos enfants des repas nutritifs, frais et sains.



Le goût de commander !

Début du service:

Le mardi 8 septembre 2026

Pour commander, rien de plus simple. Allez sur notre site web traiteurmerenda.com, créez votre compte, ajoutez votre enfant ou vos enfants et sélectionnez vos repas.

Commandez en tout temps dans le mois. Si vous souhaitez avoir l'option de 6 CHOIX de repas au menu, prévoyez un délai d'une journée ouvrable.

IMPORTANT

Vous devez avoir le groupe de votre enfant en main **AVANT** de commander.

CONCOURS

30 ans ! 30 gagnants !

À GAGNER :

30 crédits-repas de 100\$ chacun.

Valeur totale de 3000\$.



Conditions de participation :

Vous devez être parent d'un élève d'une école desservie par **Merenda traiteur scolaire**.

1. Créez un compte sur notre [site web](http://site.web) (Si ce n'est pas déjà fait) ;
2. Aidez la publication du concours sur nos réseaux sociaux ;
3. Suivez-nous sur [Facebook](#) ;
4. ...et/ou [Instagram](#) ;

Tous les règlements du concours sont disponibles sur nos réseaux sociaux. **Bonne chance !**

.....

Le goût de vous informer

- ✓ Possibilité d'ANNULER un repas le jour même avant 7 h le matin.
- ✓ Possibilité de commander un repas de dernière minute jusqu'à 7 h le matin même. Les commandes de dernière minute **NE COMPRENNENT PAS les crudités et ni le dessert**. Seul le repas sera livré à votre enfant.
- ✓ Possibilité de commander le repas seulement sans les accompagnements avec un rabais de 1\$.



RAPPEL

N'oubliez pas que les ustensiles ne sont pas fournis. Prévoyez des ustensiles pour vos enfants.

Le goût de bien vous servir!

Si vous avez des questions ou commentaires n'hésitez pas à nous contacter au 514-490-1235 ou par courriel à info@traiteurmerenda.com.

L'équipe Merenda
Le goût de l'excellence

www.traiteurmerenda.com

Bon début d'année à tous et à toutes !

Marie-Josée Parizeau, Technicienne SDG
André Demers, secrétaire d'école
Louis-Philippe Labbé, directeur
...et toute l'équipe de VDO !

